



Commune de Reuil en Brie

Compte rendu du Conseil Municipal du 10 Février 2015

Présents: Patrick ROMANOW, Dominique BANCHEREAU, Yvelise BITOUN, Anne BOULIN, Pascal CARBUCCIA, Sophie CORNILLET, Evelyne COUSIN-MAZUR, Lucien DUBOIS, Didier HAMMEL, Catherine RIEHL, Claude ROBBÉ, Françoise SADKOWSKI, Claude TESSIER, François VOISIN.

Absent excusé : Francis MOIGNOT qui a donné pouvoir à Pascal CARBUCCIA

La séance commence à 20h30. Monsieur Lucien DUBOIS est nommé secrétaire de séance.

Points supplémentaires à ajouter à l'ordre du jour.

Monsieur le Maire propose d'ajouter les points suivants :

- Demande DETR ;
- Adhésion marché à bon de commande CCPF ;
- Titularisation d'un Agent stagiaire.

Adopté à l'unanimité

Examen de l'ordre du jour :

1. Lecture pour approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal du 12 décembre 2014.

Adopté à l'unanimité.

2. Règlement factures investissements.

Le budget 2015 n'étant pas encore voté, il est demandé d'accepter les factures suivantes correspondant aux travaux de la Place dans le cadre du Contrat Rural et ce, dans la limite de 25% du budget investissements 2014 :

Vallet et Saunal : 32 376,66€ TTC
Qualiconsult : 657,00€ TTC
Soit un total de : 33 033,66€ TTC.

Il faut préciser que ces sommes étaient prévues, et qu'elles ne constituent pas un avenant au marché. A cause du retard pris dans l'exécution des travaux, ces factures n'ont pu être réglées sur l'exercice budgétaire 2014.

Adopté à l'unanimité.

3. Demande subvention DETR.

Monsieur le Maire propose de faire une demande de subvention DETR dans le cadre des travaux prévisionnels éligibles et notamment la sécurité incendie et les murs du cimetière.

Adopté à l'unanimité.

4. Adhésion Marché à bon de commande traité par la CCPF.

Monsieur le Maire propose d'adhérer au nouveau marché à bon de commande

traité par la CCPF et concernant les travaux de voirie.

Adopté à l'unanimité.

5. Titularisation Agent stagiaire sur la base de 28h/semaine.

Monsieur le Maire indique que la fin de période d'un Agent stagiaire arrive à échéance, et propose de le titulariser précisant que ce dernier apporte toute satisfaction et que le poste est nécessaire au bon fonctionnement de la Commune.

Adopté à l'unanimité.

Points divers.

Monsieur le Maire procède au tour de table habituel :

Sophie CORNILLET fait un point étape sur le recensement en cours ;

Claude TESSIER signale le déplacement intempestif des barrières interdisant l'accès à la place, où des travaux sont en cours ;

Catherine RIEHL informe qu'un Agent de la cantine est en arrêt de maladie et fait un résumé de la réunion du Comité de Pilotage des TAP.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

Vu par Nous, Maire de Reuil en Brie (77260) pour être affiché le 13 février 2015 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

À Reuil en Brie le 13 février 2015.

Le Maire,
P. ROMANOW

